

# CLIMATE INVESTMENT FUNDS

## Fonds d'investissement climatiques

---

24 novembre 2020

Compte rendu des coprésidents  
Réunion du Comité du Fonds stratégique pour le climat (SCF)  
Washington (réunion virtuelle)  
Mercredi 18 novembre 2020

### Coprésidents

M. Conor Ritchie (Royaume-Uni)  
M. Shamshur Rahman Khan (Bangladesh)

## **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE**

1. La réunion est ouverte par Mme Mafalda Duarte, Chef des Fonds d'investissement climatiques (CIF) et par les coprésidents du Comité du Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF), M. **Conor Ritchie** (Royaume-Uni), représentant les pays contributeurs, et M. Shamshur Rahman Khan (Bangladesh), représentant les pays bénéficiaires.

## **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. Les participants adoptent *l'ordre du jour provisoire* qui fait l'objet du document SCF/TFC.14/1/Rev.1.

## **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT SUR LES RISQUES DU SCF**

3. Les participants examinent le document SCF/SC.14/4, intitulé *Rapport sur les risques du SCF*, et se félicitent des progrès accomplis pour faire avancer les activités du SCF.

4. Le Comité du fonds fiduciaire du SCF invite l'Unité administrative des CIF à continuer à recenser, évaluer, suivre et rendre compte des principaux risques auxquels le programme est exposé.

5. Tous les projets en cours de préparation qui accusent du retard en raison de la pandémie de COVID-19 seront autorisés à présenter une demande de prorogation aux Comités techniques du SCF. Les projets qui sont en cours de réalisation et qui accusent des retards en raison de la pandémie sont assujettis aux politiques et procédures pertinentes des BMD.

6. Le Comité du fonds fiduciaire du SCF note que l'Unité administrative des CIF préparera des mises à jour trimestrielles sur les incidences de la COVID-19 sur la gestion de portefeuille et la gestion des risques des programmes du SCF.

## **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORTS SUR LES OPERATIONS ET LES RESULTATS<sup>1</sup>**

7. Le Comité du fonds fiduciaire du SCF demande à l'Unité administrative des CIF de tenir compte des observations formulées par ses membres concernant les trois rapport présentés sur les opérations et les résultats, notamment celles ayant trait à la parité des sexes.

8. Le Comité du fonds fiduciaire du SCF exhorte les BMD à collaborer étroitement avec les autorités publiques et les autres parties prenantes dans les pays pilotes afin d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

---

<sup>1</sup> Le Comité du fonds fiduciaire du SCF prend acte de l'importance de promouvoir les efforts de prise en compte systématique du genre au sein du SCF, y compris par le biais d'un soutien renforcé, en amont, aux plans d'investissement et aux projets conçus pour améliorer la « qualité à l'entrée » en ce qui concerne la parité hommes-femmes (par exemple, aux étapes de l'approbation par le Comité du Fonds fiduciaire et les BMD) et pour accroître l'impact des projets au plan de l'égalité des sexes grâce à une utilisation plus régulière d'indicateurs de résultats ventilés par sexe.

## **RAPPORT D'ACTIVITE ET DE RESULTATS DU FIP**

9. Le Comité du fonds fiduciaire du SCF examine le document SCF/TFC.14/3.3 intitulé *FIP Operational and Results Report* et se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du FIP dans les pays pilotes, y compris sur le dossier de l'égalité entre les sexes.

10. Le Comité du fonds fiduciaire du SCF prend acte de l'analyse effectuée par l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, concernant les réalisations et les résultats, la disponibilité des ressources, la révision de la réserve de projets et les mises à jour du portefeuille.

## **RAPPORT D'ACTIVITE ET DE RESULTATS DU PPCR**

11. Le Comité du fonds fiduciaire du SCF examine le document SCF/TFC.14/3.1 intitulé *PPCR Operational and Results Report* et se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du PPCR dans les pays pilotes.

12. Le Comité du fonds fiduciaire du SCF prend acte de l'analyse effectuée par l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, concernant les réalisations et les résultats, la disponibilité des ressources, la révision de la réserve de projets et les mises à jour du portefeuille.

## **RAPPORT D'ACTIVITE ET DE RESULTATS DU SREP**

13. Le Comité du fonds fiduciaire du SCF examine le document SCF/TFC.14/3.2 intitulé *SPREP Operational and Results Report* et se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du SREP dans les pays pilotes, y compris sur le dossier de l'égalité entre les sexes<sup>2</sup>.

14. Le Comité du fonds fiduciaire du SCF prend acte de l'analyse effectuée par l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, concernant les réalisations et les résultats, la disponibilité des ressources, la révision de la réserve de projets et les mises à jour du portefeuille<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Le Comité promeut une meilleure prise en compte des incidences concrètes des programmes du SREP sur le terrain, y compris l'amélioration de l'accès des femmes et des autres groupes vulnérables aux sources d'énergie. Il insiste également sur l'importance de la mise en œuvre de la phase 3 du Plan d'action genre des CIF, y compris le volet de promotion du leadership des femmes dans le domaine du climat.

<sup>3</sup> Notes du Comité : Au cours de cette dernière année, le montant des financements annulés a dépassé celui des financements approuvés, et il convient donc de porter attention à la future méthode d'examen des actions de restructuration. Les progrès réalisés en matière d'accès à l'énergie dans les pays associés au SREP, mesurés par les indicateurs du cadre de l'initiative RISE, devraient figurer dans la section du rapport d'activité et de résultats consacrée aux résultats pour être davantage mis en évidence. Les projets géothermiques ont enregistré des progrès à la suite des étapes exploratoires. Il convient de souligner les plans d'évaluation de l'impact des indicateurs 2 (amélioration de l'accès à l'énergie) et 4 (capacité installée) sur les populations vulnérables et sur les femmes. Le programme est appliqué dans des conditions difficiles, mais il convient de souligner a) la faible progression des indicateurs de résultats par rapports aux cibles, et b) la lenteur des décaissements ; les efforts doivent se poursuivre pour accélérer la procédure d'approbation des projets et leur mise en œuvre.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR.      QUESTIONS DIVERSES**

15.      Aucune autre question pouvant donner lieu à une décision n'est soulevée par le Comité.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR.      CLOTURE**

16.      La réunion est déclarée close le mercredi 18 novembre 2020 à 12 h 00.